



DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT AU COURS DU MOIS DE SEPTEMBRE 2019

BULLETIN 178

Trois personnes dont un membre du parti CNL, arrêtées en commune et province Rumonge

En date du 2 septembre 2019, vers 23 heures, sur la colline Mbuga, zone Kizuka, commune et province Rumonge, Adrien Nzambimana, membre du parti CNL, Claude Nimubona et un militaire prénommé Jean Christophe, ont été arrêtées par Louis Kamwenubusa, chef de zone Kizuka accompagné par certains jeunes Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces derniers ont fait irruption dans la maison d'Adrien Nzambimana et l'ont arrêté avec deux autres personnes qui y passaient la nuit. Selon les mêmes sources, accusées de tenir une réunion illégale, ces victimes ont été conduites au cachot de la police à Rumonge.

Deux personnes arrêtées en commune et province Gitega

En date du 3 août 2019, au centre-ville de Gitega, Anitha Nihorimbere, âgée de 23 ans et Donavine Ininahazwe, âgée de 25 ans, ont été arrêtées par des policiers accompagnés par des agents du SNR et conduites au cachot de la police à Gitega. Selon des sources sur place, le mobile de leur interpellation n'a pas été connu.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Giteranyi, province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 septembre 2019 indique qu'en date du 29 août 2019, dans l'avant-midi, au chef-lieu de la commune Giteranyi, province Muyinga, Eric Rudatinya, membre du parti CNL, résidant sur la colline et zone Mugano de la même commune, a été arrêté par des policiers et détenu au cachot de cette commune. Selon des sources sur place, la victime avait été battue la veille par un groupe de 4 Imbonerakure de sa colline qui ont même confisqué son vélo, l'accusant d'avoir refusé de quitter le parti CNL. Selon les mêmes sources, la victime était allée porter plainte à la police à Giteranyi où il y a croisé un Imbonerakure parmi ses agresseurs et ce dernier l'a accusé d'avoir injurié le Chef de l'Etat. Un OPJ l'a immédiatement mis

au cachot sans l'écouter. Selon les mêmes sources, il a été transféré d'abord au cachot de la PJ à Muyinga en date du 30 août 2019, ensuite à la prison de Muyinga en date du 2 septembre 2019, avec accusation d'outrage au chef de l'Etat.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Buhinyuza, province Muyinga

En date du 4 septembre 2019, vers 20 heures, Ramadhan Ndikumana, membre du parti CNL de la colline Ruvumu, zone Jarama, commune Buhinyuza, province Muyinga, a été arrêté par des policiers guidés par des Imbonerakure de cette colline et conduit au cachot de la police de cette commune. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'organiser des réunions illégales pour le compte du parti CNL.

BULLETIN 179

Un membre du parti CNL arrêté en commune Nyabikere, province Karuzi

En date du 10 septembre 2019, vers 17 heures, sur la colline Masama, zone Rugwiza, commune Nyabikere, province Karuzi, un prénommé Pancrace, âgé de 56 ans, membre du parti CNL, a été arrêté et conduit au cachot de la commune par des Imbonerakure de cette colline. Selon des sources sur place, il était accusé de faire des propagandes de son parti dans les cabarets de cette même colline en menaçant que celui qui ne le suivra pas sera corrigé par son fils qui est militaire pour le moment. Selon les mêmes sources, ces accusations sont rejetées par la victime qui dit que ce sont des prétextes pour l'éliminer car il a refusé de quitter le parti CNL malgré beaucoup de sollicitations.

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 septembre 2019 indique que sur la colline Maramvya, 15^{ème} transversale, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, trois membres du parti CNL, Edouard Hatungimana et Claver Niyonkuru ont été arrêtés en date du 3 septembre 2019 tandis qu'Etienne Nduwimana a été arrêté en date du 4 septembre 2019, par Joe Dassin Nkezabahizi, responsable du SNR en commune Mutimbuzi de la même province. Selon des sources sur place, Edouard Hatungimana a été accusé de participer aux manifestations contre le 3^{ème} mandat du Président Pierre Nkurunziza tandis que Claver Niyonkuru et Etienne Nduwimana, responsable des jeunes du parti CNL en zone Maramvya, ont été accusés d'être membres influents du parti CNL. Selon les mêmes sources, ces victimes ont été détenues au cachot du poste de police de la zone Maramvya. En date du 14 septembre 2019, Etienne Nduwimana a été transféré au cachot du poste de police de la zone Rukaramu.

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Mugina, province Cibitoke

En date du 9 septembre 2019, sur la colline Gihobogo, commune Mugina, province Cibitoke, quatre membres du parti CNL dont Moustafa et Fundi ont été arrêtés par des policiers du poste de police de la commune Mugina. Selon des sources sur place, dans la nuit du 8 septembre 2019, des Imbonerakure dirigés par Elias Nsaguye en tenu militaire, responsable des jeunes Imbonerakure au secteur Mwarangabo sont venus pour falsifier des symboles de la permanence du parti CNL sur

la colline Gihobogo et ils y ont rencontré des membres du parti CNL qui montaient la garde et les ont empêchés. Selon les mêmes sources, des policiers sont intervenus et ont arrêté ces jeunes Imbonerakure ainsi que ces membres du parti CNL. Par la suite, ces Imbonerakure ont été relaxés en cours de route le même jour et les quatre membres du parti CNL ont été libérés en date du 12 septembre 2019.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 septembre 2019 indique qu'en date du 8 septembre 2019, sur la colline Nyentakara, zone Bigina, commune Kayogoro, province Makamba, Léonce Sakubu, représentant du parti CNL dans ladite zone, a été arrêté par des Imbonerakure sur l'ordre d'Eraste Hategekimana, représentant des Imbonerakure sur la colline Nyentakara. Selon des sources sur place, la victime a été demandée de quitter le parti CNL en lui promettant une somme de 350 000 fbu. Selon les mêmes sources, ils l'ont menacée que si elle ne le quittait pas ils vont l'accuser de diffamer le président du sénat burundais. Après avoir refusé cette demande, la victime a été arrêtée et détenue au cachot de police de la position de la zone Bigina avant d'être transférée au cachot du commissariat communal de police à Kayogoro le lendemain puis au cachot du parquet de Makamba en date du 9 septembre 2019.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 septembre 2019 indique qu'en date du 8 septembre 2019, Obède Habonimana, représentant du parti CNL sur la colline Musasa, zone Bigina, commune Kayogoro, province Makamba, a été arrêté par Paul Rwajekera, chef de zone Bigina. Selon des sources sur place, la victime venait du marché de Gatwe et a été accusée de mobiliser la population en vue de boycotter la réunion organisée par le chef de zone Bigina, Paul Rwajekera.

BULLETIN 180

Deux personnes arrêtées en commune et province Bubanza

En date du 16 septembre 2019, vers 11 heures, Eric Hatungimana, membre du parti CNL et Ernest Niyondiko, tous enseignants au Lycée Bubanza ont été arrêtés par Clément Ndikuriyo, Procureur de la République de Bubanza sur le lieu de travail accompagné des policiers de garde. Selon des sources sur place, ils ont été conduits à bord d'un véhicule de travail de type voiture à la prison de Bubanza le même jour. Selon les mêmes sources, le motif de leur arrestation reste inconnu.

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural¹

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 septembre 2019 indique que sur la colline Maramvya, 15^{ème} transversale, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, trois membres du parti CNL, Edouard Hatungimana et Claver Niyonkuru ont été arrêtés en date du 3 septembre 2019 tandis qu'Etienne Nduwimana a été arrêté en date du 4 septembre 2019, par

¹ Ce cas a été rapporté dans le bulletin hebdomadaire Iteka n°179. En date du 15 septembre 2019, Edouard Hatungimana et Claver Niyonkuru ont été transférés à la prison de Mpimba par Joe Dassin Nkezabahizi, responsable du SNR en commune Mutimbuzi faute d'avoir payé une rançon de 1 million de fbu leur exigée pour leur libération. Quant à Etienne Nduwimana, il est encore détenu au cachot de la zone Rukaramu malgré l'expiration des délais de 14 jours de rétention dans des cachots de police.

Joe Dassin Nkezabahizi, responsable du SNR en commune Mutimbuzi de la même province. Selon des sources sur place, Edouard Hatungimana a été accusé de participer aux manifestations contre le 3^{ème} mandat du Président Pierre Nkurunziza tandis que Claver Niyonkuru et Etienne Nduwimana, responsable des jeunes du parti CNL en zone Maramvya, ont été accusés d'être membres influents du parti CNL. Selon les mêmes sources, ces victimes ont été détenues au cachot du poste de police de la zone Maramvya. En date du 14 septembre 2019, Etienne Nduwimana a été transféré au cachot du poste de police de la zone Rukaramu.

Deux membres du partis RANAC arrêtés en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 septembre 2019 indique qu'en date du 8 septembre 2019, Innocent Nininahazwe, originaire de colline Kibimba, zone et commune Kayogoro, province Makamba et un prénommé Paul, originaire de la colline Kigaza, zone Dunga, commune Kayogoro, tous membres du parti RANAC, ont été arrêtés par Gilbert Ndikuriyo, Imbonerakure et chauffeur de l'administrateur communal. Selon des sources sur place, ils ont été conduits au cachot du commissariat communal de police à Kayogoro.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Nyabikere, province Karuzi

En date du 15 septembre 2019, vers 18 heures, sur la colline Ruhuma, zone Maramvya, commune Nyabikere, province Karuzi, Venant Irakoze, âgé de 47 ans, enseignant à l'ECOFO Masama, membre du parti CNL, a été arrêté accusé de détention illégale d'arme à feu à son domicile par des policiers et conduit au cachot du commissariat provincial de Karuzi. Selon des sources sur place, au cours d'une fouille perquisition opérée seulement dans sa maison, une grenade a été trouvée. Selon les mêmes sources, une vitre de la fenêtre de sa maison a été trouvée brisée. Le parquet de Karuzi a organisé le même jour un procès de flagrance et la victime a été condamnée à une peine de 4 ans avec une amende de 200 000 fbu.

BULLETIN 181

Une personne arrêtée en commune et province Bubanza

En date du 24 septembre 2019, sur la colline centre-ville, zone, commune et province Bubanza, le prénommé Onesphore, représentant provincial de l'Association ONLCT à Bubanza, a été arrêté par Clément Ndikuriyo, Procureur de la République à Bubanza. Selon des sources sur place, le motif de son arrestation n'a pas été connu. La victime a été détenue au cachot du poste de police de Bubanza. Il a été libéré, le soir, le même jour.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 25 septembre 2019, au centre de la zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Mireille Irankunda surnommée Fifi, membre du parti CNL, résidant de la zone Gatumba, commune Mutimbuzi, perceptrice des taxes en commune Mutimbuzi, a été arrêtée à son lieu de travail par la police et conduite au cachot de la zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural. Selon des sources sur places, elle a été accusée d'avoir insulté l'épouse du Commissaire de police en commune Mutimbuzi.

Deux étudiants membres du parti CNL arrêtés en commune et province Bururi

Deux étudiants de l'Université des Grands Lacs, Campus Kiremba-Sud, Olivier Hakizimana alias Majambere, âgé de 24 ans fils de Chartier Bigirimana et Emery Mutabazi, âgé de 29 ans, fils de Daniel Ntahiraja et Rachel Nizigama, cousins, tous originaires de la localité de Rwankona, zone Muzenga, commune et province de Bururi, tous membres du parti CNL, ont été respectivement arrêtés en dates du 24 et 25 septembre 2019. Selon des sources sur place, Olivier Hakizimana a été arrêté par Rénovat Nicimpaye, responsable provincial du SNR à Bururi dans les enceintes du Lycée Kiremba et conduit au cachot menotté vers 3 heures du matin du 25 septembre 2019. Il a été réveillé par le commissaire provincial de la police qui lui a demandé d'aller montrer à la police où habite son cousin, Emery et sont partis à bord du véhicule de la police. Selon les mêmes sources, ce dernier a été arrêté par 15 policiers très tôt le matin en date du 26 septembre 2019. Ce matin même, la police a mené une fouille perquisition aux domiciles de ces victimes pour chercher des armes à feu mais aucune arme n'a été trouvée. Jusqu'au 27 septembre 2019, les victimes n'étaient pas encore informées du motif de leur arrestation mais le Gouverneur de Bururi Frédéric Niyonzima a demandé à Olivier Hakizimana s'il connaît le propriétaire du numéro de téléphone 68933007. Le procureur du parquet de Bururi et celui du parquet près la Cour d'appel ont indiqué qu'ils étaient déjà informés sur le cas et ont ajouté que leurs parents devaient aller demander le motif de leur détention au Gouverneur.

Trois personnes dont deux membres du parti CNL arrêtées en commune Mugina, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 septembre 2019 indique qu'en date du 14 juillet 2019, dans l'après-midi, le prénommé Elias, enseignant à l'ECOFO Kavumu, membre du parti CNL et résidant sur la colline Rusagara, zone Rugajo, commune Mugina, province Cibitoke et son voisin surnommé Tingitingi, cultivateur et Jean Claude Kabutware, enseignant à l'ECOFO Kirinzi, membre du parti CNL, résidant sur la colline Kirinzi, ont été arrêtés par un Imbonerakure prénommé Elie sous les ordres de Boniface, président du Conseil des sages du parti CNDD-FDD à Mugina accompagné par deux policiers. Selon des sources sur place, les victimes ont été conduites à bord d'une voiture taxi au cachot du poste de police de la commune Mugina. Selon les mêmes sources, ces victimes ont été accusées de tenir une réunion non autorisée. Le lendemain, elles ont été transférées à la Brigade de Cibitoke pour être entendues en date du 16 juillet 2019, par le procureur de la République dans cette province et Elie était présent pour les accuser. En date du 16 septembre 2019, les victimes ont été transférées à la prison centrale de Mpimba à Bujumbura.

Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Rumonge

En date du 23 septembre 2019, au bureau de la zone Minago, commune et province Rumonge, Boniface Ndikuriyo représentant zonal du parti CNL, a été arrêté par le chef de zone Minago après avoir répondu à son appel téléphonique. Selon des sources sur place, la veille, des Imbonerakure avaient encerclé sa maison pour l'empêcher de fuir. Il a été accusé par ce chef de zone Minago d'avoir tenu une réunion illégale en date du 22 septembre 2019. Selon les mêmes sources, à cette date, des militants du parti CNL s'étaient réunis à leur permanence pour collecter des fonds

destinés à réhabiliter cette permanence démolie, il y a deux mois, par des Imbonerakure de cette zone. Après la collecte de cet argent, ils ont partagé un verre dans les enceintes même de ladite permanence. Ce représentant du parti CNL a été mis au cachot de la zone avant d'être transféré au cachot de police du chef-lieu de la province Rumonge.

LIGUE IITEKA